



Préparation des concours d'entrée 2018
Officier de Police, Commissaire de Police

l'intégralité de la formation peut être suivie en vidéo

■ Introduction

Propos liminaires sur l'ISP

Les différents concours de la police

Les épreuves

■ Les principes de la formation à l'admissibilité

- A** Les supports photocopiés
- B** Les vidéos de méthodologie
- C** Les concours blancs (20 épreuves)
- D** Les cours (105 heures) et les différentes sessions
- E** Le bilan pédagogique
- F** Correspondre avec les enseignants par mail et faire des devoirs supplémentaires.
- G** Spécificités des concours Externe et Interne
- H** Formations complémentaires
Stage d'initiation pour les non-juristes
Module complémentaire Officier de gendarmerie
Module complémentaire ENM

■ La formation à l'admission

- A** Les supports photocopiés
- B** Les vidéos de méthodologie
- C** Les simulations individuelles et collectives

■ S'inscrire

■ En annexes...

■ Propos liminaires

calendrier prévisionnel des concours

inscription aux concours	fin 2017
écrits d'admissibilité	mars 2018
épreuves sportives	mai (commissaire)
	juin (officier)
gestion du stress et oraux	mai – juin (commissaire)
	sept. – octobre (officier)

calendrier de la formation ISP

inscription	ouverte
réception des photocopiés	dès l'inscription
vidéo de méthodologie	dès l'inscription
cours de formation à l'admissibilité	à partir de novembre 2017
cours de formation à l'admission	entre mai et septembre 2017

la formation ISP en résumé

- **photocopiés recouvrant l'intégralité du programme dès l'inscription**
- **vidéo de méthodologie de chaque épreuve dès l'inscription**
- **5 concours blancs par matière**
- **105 heures de cours à partir de novembre 2017 pour la formation à l'admissibilité (sur place à Paris ou en **vidéo**)**
- **préparation à l'admission : cours + simulations + entraînements**

Bienvenue à l'ISP !

Nous sommes heureux de vous présenter nos préparations aux concours de police session 2018, année pour laquelle nous vous adressons d'ores et déjà tous nos vœux de réussite. En choisissant l'ISP, vous rejoignez la prépa qui a fait ses preuves depuis plus de 30 ans. Nos statistiques de réussite, confirmées année après année, parlent pour nous (*voir annexe 1 page 12*).

Comme nos anciens étudiants pourront vous le confirmer (et parmi eux quelques trois cents officiers et commissaires), la recette de ce succès est assez simple. Elle repose sur des enseignements intégralement dispensés en petits groupes (pas d'amphi ni d'usine à concours), par des professeurs (*voir annexe 2*) qui connaissent parfaitement, dans toutes les matières, **les spécificités des concours de Police et les exigences des commissaires, principaux correcteurs des épreuves.**

Les cours sont dispensés à Paris, dans notre établissement rue de Varenne, dans le 7^{ème}. Ils sont tous accessibles en vidéo. **Nos locaux spacieux vous accueillent toute l'année** même en dehors des cours **en mettant à votre disposition des salles de travail en permanence.**

Fort de son expérience et de la proximité avec ses étudiants, l'équipe de l'ISP a pu identifier les principaux facteurs de succès aux différents concours de la police et elle en a tiré quelques conséquences très concrètes :

- **Tout d'abord, la nécessité de s'adapter au niveau et au rythme de chaque candidat (étudiant ou déjà professionnel de la police)**, d'où l'existence de **plusieurs types de formules** : session en cours du soir et week-end, session intensive sur trois semaines en journée... nous nous adaptons à vos contraintes.
- Ensuite la possibilité de suivre des cours sans avoir à se déplacer à Paris : **tous les cours peuvent ainsi être accessibles en vidéo** sur l'espace réservé de chaque élève;
- **Le besoin de disposer de suffisamment de temps pour travailler avant, pendant et après les cours de l'ISP.** Pour un maximum d'efficacité, l'ISP vous propose de commencer la formation **dès votre inscription** (par la réception des supports photocopiés et des premiers devoirs à faire dès l'inscription) **vous** offrant ainsi un calendrier de travail optimal. Tout est mis en œuvre pour vous éviter les sprints de « dernière minute ».
- **L'importance d'un accompagnement personnalisé** à partir des forces et des faiblesses de chacun, d'où le passage d'**un bilan pédagogique individuel** avec un membre de la direction de l'ISP et ce, dès votre inscription, dans nos locaux ou par Skype (*voir annexe 3*).

Conclusion : des résultats exceptionnels qui placent l'ISP depuis 30 ans en situation de quasi-monopole sur cette formation (*voir annexe 1*).

La « marque de fabrique » de l'ISP consiste en effet à suivre chacun jusqu'au succès. Dans notre conception, la préparation aux concours de la Police est un accompagnement prenant en compte votre parcours, vos forces, vos faiblesses et vos besoins.

A très bientôt,

Julie Haberman
Présidente de l'ISP / Responsable des formations Police
julie.haberman@prepa-isp.fr 06 88 24 18 39

Les différents concours de la Police

◆ **Concours de Commissaire de Police**

■ **Le concours externe (environ 20 postes par an).**

Le concours externe est ouvert aux candidats âgés de 35 ans au plus, titulaires d'un diplôme sanctionnant au minimum **cinq** années d'études supérieures (Master II, IEP...), satisfaisant à des critères physiques (acuité visuelle entre autres), et agréé par le Préfet.

■ **Le concours interne (environ 10 postes par an).**

Le concours interne est ouvert à tous les fonctionnaires et agents publics comptant au minimum quatre ans de service (le concours interne n'est plus uniquement réservé aux fonctionnaires de police).

◆ **Concours d'Officier de police**

■ **Le concours externe (environ 35 postes par an).**

Le concours externe est ouvert aux candidats âgés de 35 ans au plus et titulaires d'un diplôme sanctionnant au minimum **trois** années d'études supérieures (Licence ou équivalent), satisfaisant à des critères physiques (entre autre acuité visuelle), et agréé par le Préfet.

■ **Le concours interne (environ 15 postes par an).**

Il est ouvert aux fonctionnaires affectés dans un service placé sous l'autorité du ministre chargé de l'intérieur, qui, au 1er janvier de l'année du concours, comptent au moins quatre années de services effectifs dans un tel service à compter de leur titularisation et qui, pour les fonctionnaires actifs de la police nationale, se trouvent à plus de 11 ans de la limite d'âge du corps. Le corps d'officier comprend trois grades : lieutenant de police, capitaine de police et commandant de police.

◆ **Concours de gardien de la paix**

■ **Le concours externe (environ 3000 places par an: 1/3 Paris, 2/3 province).**

Il est ouvert aux candidats âgés de 35 ans maximum, titulaires du baccalauréat.

■ **Le concours interne (environ 800 places par an: 1/3 Paris, 2/3 province)**

Il est ouvert aux adjoints de sécurité, âgés de 37 ans maximum au 1er janvier de l'année du concours et aux volontaires de la gendarmerie nationale, titulaires du diplôme de gendarme adjoint et comptant au moins une année de service. Les candidats ayant suivi le parcours de "cadet de la République, option police nationale" peuvent se présenter dès l'issue de leur formation professionnelle initiale.

Cette brochure concerne les concours d'officier de Police et de Commissaire de Police (ainsi que le concours d'officier de gendarmerie).

Pour le concours de gardien de la paix, merci de nous demander notre brochure spécifique.

En résumé, la réforme de 2015 en 3 points :

1- Uniformisation des matières des divers concours de la police et en particulier ceux d'Officier et de Commissaire même si quelques différences subsistent. En préparant l'un vous préparez l'autre. Le concours de Gardien de la paix, même s'il est d'un niveau moindre, se rapproche des concours d'Officier et de Commissaire (connaissances en droit pénal et en droit public requises).

2- Suppression des options (Histoire, Math, Eco, Socio....). Ainsi apparait une nette volonté du Ministère de l'Intérieur de rendre moins accessible le concours à des non-juristes (même si cela reste possible).

3- On peut maintenant parler de deux concours distincts entre l'admissibilité et l'admission : l'admissibilité devient très technique, très juridique et demande une vraie connaissance du milieu professionnel dans lequel vous souhaitez évoluer (avec un renforcement du droit public pour le concours externe) alors que l'admission propose une sélection plus comportementale, psychologique et physique.

Les épreuves des concours de Commissaire de Police

■ Cinq épreuves d'admissibilité

1	■	Dissertation de Culture Générale (<i>concours externe et interne</i>)	5h	coef 4
2	■	Cas pratique (épreuve proche d'une épreuve de synthèse) à partir d'un dossier (<i>concours externe et interne</i>)	4h	coef 4
3	■	Questionnaire (QRC* OU QCM**) sur les institutions françaises et européennes, le comportement citoyen et l'organisation de la police (<i>concours externe et interne</i>)	1h	coef 3
4A	■	Dissertation sur le droit administratif, les libertés publiques et l'Union Européenne (<i>concours externe</i>)	3h	coef 4
ou 4B	■	Questionnaire sur le droit administratif, les libertés publiques et l'Union Européenne (<i>concours interne</i>)	1h	coef 4
5A	■	Dissertation de droit pénal et de procédure pénale (<i>concours externe</i>)	3h	coef 4
ou 5B	■	Cas pratique de droit pénal et de procédure pénale (<i>concours interne</i>)	2h	coef 4

■ Sept épreuves d'admission

1	■	Tests psychologiques (<i>concours externe et interne</i>)	3h (non noté)	
2	■	Parcours de gestion du stress (<i>concours externe et interne</i>)	10'	coef 2
3	■	Mise en situation individuelle (<i>concours externe et interne</i>)	30'	coef 4
4	■	Mise en situation collective (<i>concours externe et interne</i>)	35'	coef 4
5	■	Épreuves physiques (<i>concours externe et concours interne</i>)		coef 3
6	■	Épreuve orale de langue (<i>concours externe et concours interne</i>)	20'	coef 4
7A	■	Entretien individuel à partir d'une question d'ordre général (<i>concours externe</i>) - note inférieure à 5 / 20 éliminatoire	35'	coef 7
7B	■	Entretien individuel de personnalité et sur l'expérience professionnelle du candidat (<i>concours interne</i>) - note inférieure à 5 / 20 éliminatoire	35'	coef 7

Les épreuves des concours d'Officier de Police

■ Cinq épreuves d'admissibilité

1	■	Dissertation de Culture Générale (<i>concours externe et interne</i>)	5h	coef 4
2	■	Cas pratique (épreuve proche d'une épreuve de synthèse) à partir d'un dossier (<i>concours externe et interne</i>)	4h	coef 4
3	■	Questionnaire (QRC* OU QCM**) sur les institutions françaises et européennes, le comportement citoyen et l'organisation de la police (<i>concours externe et interne</i>)	1h	coef 3
4A	■	Dissertation sur le droit administratif, les libertés publiques et l'Union Européenne (<i>concours externe</i>)	3h	coef 4
ou 4B	■	Questionnaire sur le droit administratif, les libertés publiques et l'Union Européenne (<i>concours interne</i>)	1h	coef 4
5A	■	Dissertation de droit pénal et de procédure pénale (<i>concours externe</i>)	3h	coef 4
ou 5B	■	Questionnaire (QRC* OU QCM**) de droit pénal et de Procédure Pénale (<i>concours interne</i>)	1h	coef 4

■ Sept épreuves d'admission

1	■	Tests psychologiques (<i>concours externe et interne</i>)	3h (non noté)	
2	■	Parcours de gestion du stress (<i>concours externe et interne</i>)	10'	coef 2
3	■	Mise en situation individuelle (<i>concours externe et interne</i>)	30'	coef 4
4	■	Mise en situation collective (<i>concours externe et interne</i>)	35'	coef 4
5	■	Épreuves physiques (<i>concours externe et concours interne</i>)		coef 3
6	■	Épreuve orale de langue (<i>concours externe et concours interne</i>)	20'	coef 4
7A	■	Entretien individuel à partir d'une question d'ordre général (<i>concours externe</i>) - note inférieure à 5 / 20 éliminatoire	35'	coef 7
7B	■	Entretien individuel de personnalité et sur sur l'expérience professionnelle du candidat (<i>concours interne</i>) - note inférieure à 5 / 20 éliminatoire	35'	coef 7

* QRC Questions à réponse courte (entre 10 et 30 lignes)

** QCM Questions à choix multiples (il faut cocher la case indiquant la bonne réponse parmi un choix de 3 ou 4 réponses)

■ ■ ■ La formation ISP à l'admissibilité ■ ■ ■

- A** Les supports photocopiés **dans toutes les matières d'admissibilité**
- B** Les vidéos de méthodologie dès l'inscription
- C** Les concours blancs : **5 concours blancs par matière, soit 25 épreuves**
- D** Les cours : **105 heures (sur place à Paris, ou à distance en vidéo)** et les différentes sessions de formation
- E** Les bilans individuels de formation
- F** Correspondre avec les enseignants par mail, faire des devoirs supplémentaires
- G** Spécificités des formations officier et commissaire, concours interne et concours externe
- H** Formations complémentaires
 - Stage d'initiation au droit pour les non-juristes
 - Le module complémentaire concours "officier de gendarmerie"
 - Le module complémentaire concours "ENM"

La formation ISP en vidéo

la formation à l'admissibilité peut être intégralement suivie à distance

- **photocopiés envoyés à domicile dès l'inscription**
- **méthodologie** (en vidéo sur l'espace réservé de chaque élève dès l'inscription)
- **intégralité des cours sur place à Paris ou en vidéo** (vidéo sur l'espace réservé de chaque élève)
- **concours blancs à déposer sur la plateforme de l'ISP**

A- Les supports photocopiés (9 tomes pour couvrir le programme)

◆ Calendrier de parution des supports photocopiés :

Les photocopiés sont mis à jour chaque année et paraîtront entre juin et septembre 2017 pour les concours 2018.

Si vous vous inscrivez tôt dans l'année (c'est-à-dire avant juin 2017), pour commencer tôt la formation, **les principaux supports de l'année précédente vous sont envoyés dès l'inscription** (photocopiés de la session 2017), puis ceux de l'année 2018 dès leur parution vous seront à nouveau envoyés (sans supplément de prix).

Les supports photocopiés ne sont accessibles qu'aux étudiants inscrits à la préparation Police et ne peuvent être vendus séparément. Vous pouvez en consulter un extrait sur le site de l'ISP

◆ Détail des supports photocopiés :

◆ Culture Générale	2 tomes
◆ Cas pratique (Synthèse de dossier)	1 tome
◆ Questionnaire (institutions françaises et européennes, comportement citoyen et organisation de la police)	1 tome
◆ Droit public et libertés publiques	2 tomes
◆ Droit pénal général et spécial et procédure pénale	3 tomes

B- Les vidéos, la plateforme et l'espace réservé de chaque étudiant **

Dès votre inscription, vous recevez un mail de confirmation ainsi qu'un code d'accès à un espace privé sur le site Internet de l'ISP.

Dans cet espace, vous trouverez une **vidéo méthodologique** de chaque épreuve du concours (**voir annexe 4**).

Une plateforme vous permet de déposer les premiers sujets de concours blancs et d'en récupérer immédiatement le corrigé-type. Un mail perso vous indique, quelques jours après, que votre copie a été corrigée et que vous pouvez la récupérer. Tout au long de la formation et jusqu'au dernier jour des épreuves, des informations sont déposées par le secrétariat et les enseignants sur votre espace réservé : ouverture des inscriptions au concours, ouverture du concours indiquant le nombre de places, mais aussi nouveau point de cours, d'actualité...

*** Les nouvelles technologies sont au service de la préparation et permettent un gain de temps et une praticité considérables. Mais l'enseignement reste majoritairement classique : un enseignant, une salle de cours, un nombre d'élèves réduit permettant un échange direct et des salles de travail disponibles toute l'année (de 7 h à 22 h 7 jours sur 7).*

C- Les 25 concours blancs (voir annexe 5)

◆ Cinq concours blancs par matière sont proposés soit un ensemble de 25 sujets à traiter selon le calendrier suivant :

- ◆ trois sujets par matière sont proposés dans les supports photocopiés;
- ◆ deux autres sujets par matière sont proposés lors des périodes de cours de décembre 2017.

D- Les cours : 105 heures (sur place à Paris ou en vidéo)

◆ Les cours (deux sessions proposées)

Les cours ont lieu à Paris, rue de Varenne dans le 7^{ème}. Les cours permettent un approfondissement des connaissances, l'apprentissage d'une méthodologie rigoureuse ainsi que l'enseignement des exigences des examinateurs.

Détail des heures de cours :	◆ Culture Générale	27 h de cours	
◆ Cas pratique (Synthèse de dossier)	10 h de cours	◆ Questionnaire (Institution et police)	18 h de cours
◆ Droit public	25 h de cours	◆ Droit pénal et procédure pénale	25 h de cours

Pour chaque session, la formation, le nombre total d'heures de cours, le tarif et le corps professoral sont **identiques** ; mais, à l'évidence, plus le temps de formation est réduit, plus la formation est intensive avec des journées très chargées.

Choisissez donc en fonction de vos disponibilités, des études ou activités professionnelles que vous poursuivez, de vos possibilités de logement sur Paris, de vos préférences et de vos habitudes de travail.

Le tableau suivant énonce les différentes formules proposées.

	Dates des sessions. Lors de chaque session, des journées de Concours Blancs sont prévues (plusieurs dates au choix).
session 1	cours en journée sur 20 jours du 25 novembre au 17 décembre 2017 inclus les cours de cette session seront intégralement filmés et disponibles en vidéo à compter du 30 novembre 2017
session 2	cours en soirée (19 h – 23 h), les mardis, mercredis et jeudi du 2 novembre 2017 à fin janvier 2018 (aucun cours du 18 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclus) + 3 week-ends

Rappel : **Quelle que soit la session, il s'agit du même nombre d'heures de cours, du même programme et des mêmes enseignants.**

E- En plus vous pouvez ...

Avoir un bilan pédagogique individuel (voir annexe 3)

Correspondre avec les enseignants par mails

Faire des devoirs supplémentaires

Parce que chaque élève a un parcours différent, un bilan individuel, avec l'un des membres de la direction, est proposé dès l'inscription afin d'établir "un parcours de formation". Un second bilan, en cours de formation, propose de faire le point sur l'évolution de la formation et de donner des conseils pour optimiser le chemin déjà parcouru.

Début octobre 2017, vous sera distribué un dossier comprenant :

- ◆ les thèmes de chaque séance (dans l'ordre ou ils seront traités) afin que vous puissiez préparer chaque cours,
- ◆ l'emploi du temps détaillé des cours de la session choisie,
- ◆ la liste du corps professoral avec leur adresse mail.

Il vous sera alors possible de joindre les enseignants par mail pour toute question et leur demander des devoirs supplémentaires (voir annexe 6).

G- Spécificité Commissaire / Officier – Concours Externe / Interne

Les concours d'Officier et de Commissaire, interne ou externe, portent globalement sur le même programme et la sélectivité est sensiblement identique.

La seule différence : dans quelques matières, comme en droit pénal par exemple, le type de sujet diffère : dissertation pour les concours de commissaire et d'officier en externe, cas pratique pour les concours interne...

Dans le cadre de la formation ISP, les candidats auront les cours en commun mais des épreuves spécifiques aux concours qu'ils passent. Les candidats (nombreux en général à l'ISP) passant à la fois le concours de commissaire et le concours d'officier pourront, s'ils le souhaitent, passer les épreuves blanches des deux concours (lorsque celles-ci diffèrent, et sans supplément de prix).

Une méthodologie spécifique, sous forme de cours vidéo accessibles dès l'inscription sur votre espace réservé, détaille la méthodologie des différentes épreuves du ou des concours que vous passez.

H- Les formations complémentaires

Les Stage d'initiation pour les non-juristes

Les candidats non-juristes sont autorisés à passer les différents concours de la police, mais il serait illusoire de penser qu'un non-juriste va pouvoir suivre aisément les cours de l'ISP, ceux-ci requérant un niveau de base certain. Un stage de 35 heures est proposé aux non-juristes ou à ceux qui n'ont plus eu l'occasion d'approcher le droit de façon théorique depuis des années.

Ces 35 heures reprennent les bases du droit pénal, du droit civil et du droit public, bases qu'il est impossible de travailler lors de la formation aux épreuves d'admissibilité par manque de temps mais aussi parce que ce **serait une perte de temps pour les élèves sortant d'une formation juridique** (les 3/4 des élèves de l'ISP).

Nous proposons donc une formation qui pourra intégralement être suivie en vidéo et qui comprend :

- 5 h d'introduction au droit.
- 15 h d'introduction au droit pénal et à la procédure pénale
- 15 h d'introduction au droit public.

Cette formation aura lieu les 16 et 17 octobre, 23 et 24 octobre 2017. Elle sera entièrement filmée et consultable en vidéo sur le site de l'ISP. Il est donc possible de s'inscrire à cette formation après le mois d'octobre, le stage pourra alors être visionné sur le site Internet de l'ISP.

Cette formation est :

- obligatoire pour les non-juristes;
- conseillée pour ceux n'ayant pas fait de droit depuis plusieurs années, ou pour les diplômés d'un IEP (qui n'ont pas de bases en droit pénal ni en droit civil);
- inutile pour les élèves sortant de la faculté de droit.

Module complémentaire : Officier de gendarmerie

La formation police de l'ISP permet de passer également le concours d'Officier de Gendarmerie (pour ceux qui choisissent l'option droit pénal). Cependant, l'épreuve de synthèse de dossier diffère de l'épreuve de cas pratique des concours de Police.

De même, l'épreuve de Culture Générale demande aussi d'en connaître les subtiles différences.

Nous proposons donc, aux candidats intéressés par le concours d'Officier de Gendarmerie, un module composé de 15 heures (5 h de Synthèse et 10 h de Culture Gé) pour travailler de façon pragmatique les spécificités des épreuves de ce concours.

Module complémentaire : Concours de l'ENM (Ecole Nationale de la Magistrature)

De nombreux élèves de l'ISP en formation Police souhaitent également passer le concours de l'ENM afin d'optimiser leur chance d'avoir un "beau concours catégorie A+" dans l'année.

Les élèves ayant suivi intégralement la formation Commissaire / Officier de Police sont très bien préparés pour l'ENM (Culture Générale, droit public, droit pénal), sauf, bien sûr, pour l'épreuve principale du concours de la magistrature : le droit civil et en dehors également de la méthodologie des épreuves qui diffèrent sensiblement.

De plus, les correcteurs des concours de l'ENM sont principalement des magistrats (et non des commissaires de Police) et leurs exigences méthodologiques sont différentes de celles des correcteurs des concours de police.

Nous proposons donc à ceux qui le souhaitent un module ENM composé de :

- **méthodologie en vidéo de toutes les épreuves du concours de l'ENM;**
- **4 tomes photocopiés de droit civil** et de procédure civile (l'intégralité du programme du concours);
- **40 heures de cours** de droit civil et procédure civile (plusieurs sessions au choix, dont la possibilité de ne commencer les cours qu'après les écrits des concours de police);
- 1 jeu de concours blancs spécifiques à l'ENM dans les 6 matières d'admissibilité du concours (à faire après les écrits des concours de police), soit **6 devoirs**.



Les supports photocopiés (2 tomes)

- ◆ Test Psy 1 tome
- ◆ Langue (Allemand, Anglais ou espagnol) 1 tome

B- Les vidéos et l'espace réservé de chaque étudiant **

Dès votre inscription vous recevez un mail de confirmation ainsi qu'un code d'accès à un espace privé sur le site Internet de l'ISP. Dans cet espace vous trouverez une vidéo méthodologique de chaque épreuve d'admission du concours (voir annexe 4).

◆ Détail des vidéos (il s'agit de vidéos de méthodologie, expliquant les épreuves et les méthodes de préparation optimales)

En ligne sur votre espace réservé, ces vidéos concernent les concours de Commissaire de Police et d'Officier de Police

- Cours vidéo de préparation à l'entretien individuel
- Cours vidéo de préparation à la mise en situation individuelle
- Cours vidéo de préparation à la mise en situation collective (épreuve spécifique au concours de Commissaire de Police)
- Cours vidéo de présentation de l'épreuve de sport
- Cours vidéo de présentation à l'épreuve de gestion du stress
- Cours vidéo de préparation à l'épreuve de langue
- Cours vidéo de préparation aux tests psy

La formation ISP à l'admission

C- Les simulations individuelles et collectives

- ◆ Parcours de stress (2 parcours individuels)
- ◆ Entraînement au sport (2 entraînements individuels au Cercle des Armées à Paris)
- ◆ Simulations individuelles
 - Deux simulations de langue (anglais ou espagnol) *
 - Deux simulations de mise en situation individuelle *
 - Deux simulations de mise en situation collective
 - Deux simulations d'entretien avec le jury *

la formation à l'admission peut être partiellement suivie à distance (mais ni les entraînements de sport, ni les entraînements de gestion du stress ni les entretiens collectifs qui se dérouleront exclusivement à Paris).

* Toutes ces simulations peuvent se faire par Skype. Les dates et horaires sont communiqués individuellement (large choix proposé).

En bref, les formations POLICE à l'ISP offrent la triple liberté ...

◆ Liberté de Temps

La formation démarre à l'inscription par l'envoi de supports photocopiés et par l'attribution de codes permettant l'accès des vidéos de méthodologie. A vous d'étaler la formation sur le temps que VOUS décidez. Vous faites les devoirs aux dates qui vous conviennent, qui correspondent à vos disponibilités et à l'avancée de vos révisions.

◆ Liberté de Choix

Vous choisissez la session qui correspond le mieux à vos disponibilités et à vos habitudes de travail; vous préparez avec l'ISP l'admissibilité, ou l'admission, ou les deux.

◆ Liberté d'Organisation

Vous choisissez de suivre les cours à Paris, dans les locaux très spacieux de l'ISP situés dans le 7^{ème} arrondissement, ou de les suivre intégralement en vidéo.

*Il s'agit de concours très sélectifs et difficiles mais ils restent accessibles aux élèves bien préparés.
Il est possible par un travail organisé, ciblé (les spécificités) et de qualité, de faire la différence le jour des épreuves.*

■ ■ ■ Tarifs des formations ■ ■ ■

Module de formation à l'admissibilité et à l'admission (commissaire et officier)

concours externe ou concours interne	3 200 €	(2 600 €) *
--------------------------------------	---------	-------------

Module de formation à l'admissibilité uniquement

concours externe ou concours interne	2 500 €	(2 000 €) *
--------------------------------------	---------	-------------

Module de formation à l'admission uniquement

concours externe ou concours interne	1000 €	(800 €) *
--------------------------------------	--------	-----------

Modules supplémentaires

Stage d'initiation au droit pour les non-juristes	600 €
Module complémentaire "gendarmerie"	300 €
Module complémentaire "ENM"	600 €

* ce tarif est réservé aux candidats ayant suivi cette même formation à l'ISP en 2014, 2015 ou 2016.

Annexes

<p style="text-align: center;">ANNEXE 1 Résultats des élèves ISP</p> <p>Depuis 20 ans, près de 20% des admis à l'un des concours de Police ont suivi une formation à l'ISP.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ En 2015, 14 élèves de l'ISP ont été admis au concours de Commissaire ou d'officier (sur 76 élèves préparés) ◆ En 2016, 16 élèves de l'ISP ont été admis au concours de Commissaire ou d'officier (sur 82 élèves préparés) ◆ En 2017, l'ISP a préparé 80 élèves 31 sont admissibles (résultats d'admission en cours) <p>Pour info : Vous pouvez vous fier aux STAT écrites et publiées; les formations faisant l'objet de contrôle régulier de la DCCCRF.</p>	<p style="text-align: center;">ANNEXE 2 Corps professoral (sous réserve de modification)</p> <p>PENAL</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Olivier BACHELET ◆ Hanem HAMOUDA <p>PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Jean-Paul GELIN ◆ Grégory PORTAIS <p>CULTURE GENERALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Samir HAMMAL <p>FONCTIONNEMENT DE LA POLICE ET COMPORTEMENT CITOYEN</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Hanem HAMOUDA <p>CAS PRATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Philippe MAZET 	<p style="text-align: center;">ANNEXE 3 Bilans pédagogiques individualisés</p> <p>Parce que chaque élève a un parcours différent (a tenté le concours ou non), est juriste ou non, a des atouts et des faiblesses particulières, un bilan de mise en place de la formation est proposé dès l'inscription afin d'établir "un parcours individuel de formation" avec l'un des membres de la direction.</p> <p>Un second bilan, en cours de formation, propose de faire le point de l'évolution et de donner des conseils pour optimiser le chemin déjà parcouru.</p> <p>Ces bilans personnalisés peuvent se faire à Paris ou par SKYPE.</p> <p>Ils sont bien sûr facultatifs.</p>
<p style="text-align: center;">ANNEXE 4 La méthodologie des épreuves en vidéo</p> <p>Dès l'inscription à l'admissibilité, chaque étudiant peut accéder dans son espace réservé à la méthodologie en vidéo de chaque épreuve (dissertation, cas pratique, QRC, QCM) grâce à un identifiant et un mot de passe fournis par l'ISP.</p> <p>Chaque étudiant peut ainsi commencer à traiter les devoirs proposés avant les premiers cours.</p> <p>Dès l'inscription à l'admission, il peut accéder dans son espace réservé à la méthodologie en vidéo de chaque épreuve (sport, tests psy, gestion du stress, anglais...).</p>	<p style="text-align: center;">ANNEXE 5 Les concours blancs</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les notes Les copies sont notées selon des critères très objectifs (ceux des correcteurs officiels, nombre de correcteurs de l'ISP sont des commissaires, anciens examinateurs de l'un des concours de la police) et les notes de l'ISP sont donc similaires à celles obtenues lors des épreuves. La moyenne des notes, la plus haute et la plus basse sont communiquées pour chaque sujet permettant à chacun de se positionner. ◆ Les corrections individuelles, les corrigés-type. A la différence des copies de concours qui sont notées mais ne contiennent aucune observation, les copies de concours blancs réalisées à l'ISP sont toutes notées et très "généreusement" annotées afin que chaque élève puisse comprendre ses forces, ses faiblesses et le chemin à parcourir pour s'améliorer. Avec chaque sujet est proposé un corrigé-type, corrigé disponible également pour ceux qui ne souhaitent pas réaliser tous les devoirs. 	<p style="text-align: center;">ANNEXE 6 Correspondre avec les enseignants par mail</p> <p>Début octobre 2016, les étudiants reçoivent les adresses mails des enseignants. Il leur est possible de s'adresser à eux pour toute question.</p> <p>A la condition expresse que les devoirs proposés aient été préalablement réalisés, il est possible de demander aux enseignants des devoirs supplémentaires (de dissertation dans les matières juridiques et en Culture Générale).</p> <p>Ces devoirs seront corrigés (mais pas de corrigé-type fourni).</p>

S'inscrire

L'inscription à la formation doit comprendre :

- ◆ la demande d'inscription ci-jointe remplie, datée et signée, (une inscription et un paiement en ligne avec CB sur le site de l'ISP sont possibles également);
- ◆ un chèque, à l'ordre de l'ISP, de l'intégralité du montant des frais.

Les frais de scolarité peuvent, sans majoration de frais, être échelonnés (au maximum en six chèques encaissés sur six mois). Dans ce cas, merci de ne pas dater les chèques.

Les frais de scolarité comprennent les envois de photocopiés en France métropolitaine. Pour des raisons de problèmes postaux récurrents, les photocopiés ne sont envoyés ni à l'étranger ni dans les collectivités d'outre-mer.

Une formule spéciale est prévue pour les candidats résidant à l'étranger ou dans les collectivités d'Outre-Mer. Nous contacter à ce sujet.

En cas d'annulation, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Cependant, à la condition de prévenir l'ISP au plus tard le 1^{er} septembre 2017 (par lettre en ARRC), il est possible de reporter sa participation du stage de 2017 à celui de 2018. Cette possibilité n'est offerte qu'une seule fois (uniquement pour un report sur l'année suivante et pour la même préparation).

Enseignement Supérieur Privé
18 rue de Varenne 75007 PARIS
<http://www.prepa-isp.fr>

01 42 22 30 60

GROUPE
ISP

Retrouvez toute notre actualité sur :



Des salles de travail sont à la disposition des élèves toute l'année.

L'ISP est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 30

les samedis de 9 h 30 à 13 h et les dimanches sur rendez-vous.